

Prévisions budgétaires et prévisions des résultats de mesures du Plan directeur 2018-2023 Précisions sur les impacts déjà comptabilisés (DC)

LISTE DES MESURES (Porteur)	Réduction de la consommation énergétique (GJ)	Réduction des produits pétroliers (L)	Réduction des émissions de GES (tCO2e)	Déjà calculé dans la mesure no.
Transport routier				
7.2 Poursuivre la mise en œuvre de la norme VZE (MDELECC)	DC	DC	DC	7.1
8. Publier une stratégie de déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques	DC	DC	DC	7.1
8.2 Accélérer le déploiement des infrastructures de recharge rapide (HQ)	DC	DC	DC	7.1
8.3 Déployer des infrastructures de recharge dans les stationnements des logements multiples et en bordure des rues (TEQ)	DC	DC	DC	7.1
8.4 Poursuivre le programme Roulez vert – volet Branché au travail (TEQ)	DC	DC	DC	7.1
Transport de marchandises				
24. Soutenir l'installation de stations de gaz naturel liquéfié ou comprimé – Route bleue (TEQ)	DC	DC	DC	26.
Industrie				
31.1 Assurer l'approvisionnement en énergie renouvelable ou en carburant à faible émission pour les grands projets industriels – Groupe de travail (MERN)	-	DC	DC	31.2
32. Faciliter l'utilisation de l'énergie renouvelable produite localement par les entreprises industrielles hors réseau (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
32.1 ÉcoPerformance : Faciliter l'utilisation de l'énergie renouvelable produite localement par les entreprises industrielles hors réseau (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
34. Simplifier la participation des PMI aux programmes gouvernementaux (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
36. Appuyer le développement et l'utilisation d'outils de diagnostic spécialisés (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
36.1 ÉcoPerformance : Appuyer le développement et l'utilisation d'outils de diagnostic spécialisés (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
37. Aider les entreprises industrielles à gérer les périodes de pointe	DC	DC	DC	49.3
37.1 Gestion de la demande de la puissance (HQ)	DC	DC	DC	49.3
39. Mettre en œuvre de grands projets industriels d'économie d'énergie et de conversion énergétique	DC	DC	DC	38.7
39.1 ÉcoPerformance (Projets hors normes) (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
40. Mettre en place un registre Web volontaire des rejets thermiques importants et financer des projets qui utiliseront cette source d'énergie (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
Bâtiment résidentiel				
43. Réviser la réglementation sur l'efficacité énergétique des habitations (TEQ)	DC	DC	DC	43. (RBQ)
45. Réviser la réglementation sur l'efficacité énergétique des appareils (TEQ)	DC	DC	DC	45. (MERN)
Bâtiment commercial et institutionnel				
61.2 Simplifier le processus de demande d'aide pour en faciliter l'accès aux petites entreprises (TEQ)	DC	DC	DC	38.7 & 61.1

LISTE DES MESURES (Porteur)	Réduction de la consommation énergétique (GJ)	Réduction des produits pétroliers (L)	Réduction des émissions de GES (tCO2e)	Déjà calculé dans la mesure no.
63. Intégrer le principe d'efficacité énergétique aux programmes de conversion (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
64. Moduler les aides financières selon les émissions de GES calculées par une analyse du cycle de différentes formes d'énergie (TEQ)	DC	DC	DC	Tous les programmes TEQ
65. Intégrer des clauses d'exclusivité aux volets Étude de faisabilité et Remise au point d'ÉcoPerformance (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
66. Harmoniser les paramètres des programmes d'efficacité énergétique avec les distributeurs (TEQ)	DC	DC	DC	Tous les programmes
67.21 Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle (TEQ)	DC	DC	DC	Tous les programmes TEQ
68. Revoir la mécanique de mise à jour réglementaire afin de permettre une mise à jour aux cinq ans (RBQ)	DC	DC	DC	69.
69. Adopter le Code national de l'énergie pour les bâtiments 2015 avec les modifications du Québec (TEQ)	DC	DC	DC	69. (RBQ)
70. Soutenir les acteurs dans l'application de la réglementation (TEQ)	DC	DC	DC	69.
71. Évaluer l'efficience des mesures réglementaires	DC	DC	DC	69.
73. Mettre en place un registre Web volontaire des rejets thermiques importants et financer des projets utilisant cette source d'énergie (TEQ)	DC	DC	DC	38.7
Réseaux autonomes				
80. Évaluer et mettre à l'essai différents scénarios de fourniture d'énergie dans les réseaux autonomes	IND	DC	DC	79.1
80.1 Intégrer l'énergie renouvelable dans les réseaux isolés (TEQ)	IND	DC	DC	79.1
Bioénergies				
89. Évaluer la possibilité d'utiliser la bioénergie dans les réseaux autonomes (HQ)	DC	DC	DC	79.1
Financement				
106. Mise en place d'un fonds innovant destiné à la transition énergétique (TEQ)	DC	DC	DC	Programmes CI
108. Lancer des offres de financement remboursable adaptées aux différentes clientèles (TEQ)	DC	DC	DC	Via les programmes
109. Offrir, en partenariat avec l'AQME, un accompagnement technique aux consommateurs d'énergie afin d'atténuer l'impression de risque qui accompagne souvent les projets sur l'efficacité et la transition énergétiques (TEQ)	DC	DC	DC	Via les programmes
110. Favoriser les modèles qui atténuent le risque financier lié aux projets d'efficacité énergétique, notamment le modèle des ESE (TEQ)	DC	DC	DC	Via les programmes
Sensibilisation				
127. Développer des plans sectoriels d'information, de sensibilisation et d'éducation en matière de transition énergétique (TEQ)	DC	DC	DC	114.
128.1 Sensibilisation (Énergir)	DC	DC	DC	Comptabilisé dans les programmes d'Énergir
128.2 Financer et participer à des projets de sensibilisation, d'éducation et de promotion sur la transition énergétique (TEQ)	DC	DC	DC	Comptabilisés dans les programmes de TEQ

LISTE DES MESURES (Porteur)	Réduction de la consommation énergétique (GJ)	Réduction des produits pétroliers (L)	Réduction des émissions de GES (tCO2e)	Déjà calculé dans la mesure no.
128.3 Lancer une campagne d'éducation et de sensibilisation grand public sur la voiture électrique (Hydro-Québec) (HQ)	DC	DC	DC	Comptabilisés dans les programmes d'HQ
129. Développer un portail d'information sur la transition énergétique et l'offre de programmes (TEQ)	DC	DC	DC	Tous les programmes
130. Poursuivre et améliorer les programmes et les projets de formation (TEQ)	DC	DC	DC	Comptabilisés dans les programmes de TEQ
Exemplarité de l'état				
138. Transmettre à chaque organisation de l'État les cibles institutionnelles de la transition énergétique (TEQ)	DC	DC	DC	141.
139. Obliger les organisations publiques à respecter les cibles institutionnelles de la transition énergétique (TEQ)	DC	DC	DC	141.
140. Faciliter la poursuite des interventions en efficacité énergétique : synergie, outils de gestion, accompagnement, formation, etc. (TEQ)	DC	DC	DC	141.
142. Tenir compte de la transition énergétique dans la méthode d'évaluation de la vétusté des bâtiments publics (TEQ)	DC	DC	DC	141.
145. Reconnaître et financer les organisations publiques écoénergétiques modèles (bâtiments et transport) (TEQ)	DC	DC	DC	141. et 149.
147. Installer un système de chauffage principal fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable et ayant une performance énergétique supérieure dans les nouveaux bâtiments publics (TEQ)	DC	DC	DC	141.
148. Convertir les systèmes qui utilisent un combustible fossile en systèmes fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable pour le chauffage principal dans les bâtiments publics (TEQ)	DC	DC	DC	141.
150. Élaborer un cadre de gestion optimisée des parcs de véhicules légers et lourds (CGER)	DC	DC	DC	149.